

La parole aux élus

Passionnément Fargues

Nous revoilà !! Le temps est aux retrouvailles...

Quelle joie de retrouver nos amis, nos moments de convivialité au travers du sport, de la culture, du jeu, de notre liberté. La période entre mars 2020 et juin 2021 a été difficile à vivre pour nos associations. Quelle frustration de ne pouvoir se livrer à nos activités si bénéfiques à notre santé physique et morale. Notre municipalité, en permanence à la course aux décrets, tiraillée par les animateurs et présidents d'associations a su s'adapter à la situation et a fait le maximum pour ouvrir les espaces publics et les salles polyvalentes dès que le feu vert a été donné. Ordres et contrordres ont foisonné durant cette période.

La page est tournée. Je remercie tous nos animateurs, présidents, adhérents, enfants, jeunes et moins jeunes pour leur adaptation et leur compréhension.

Dominique Barbe, ajointe à la vie associative et sportive.

Et si Fargues...

Reprenons l'édito de M. le maire dans le magazine du 1^{er} semestre 2021 (citations entre guillemets), et confrontons-le à la réalité actuelle :

- « création d'un pôle éducatif constitué de l'UFCV, des écoles maternelles, élémentaires, et du collège » : les Farguais ont-ils pu s'exprimer sur ce sujet ?
- « L'aménagement du secteur des « Bons enfants sud » (derrière le parking DEJEAN) [...] Vous serez concertés en début d'année et pourrez apporter vos vues sur le projet d'ensemble de ces aménagements » : l'aménagement est pourtant acté, sans concertation publique (vente d'un terrain à un promoteur pour 700 000€)
- « l'ensemble de ces projets sera financé sans recours à l'emprunt... » : or, un emprunt est inscrit au budget 2021
- « ...tout en conservant des taux de taxations constants » : cependant, l'augmentation de la taxe foncière a été votée pour 2021

Bonjour à toutes et à tous.

A l'approche de l'été, synonyme depuis quelques années, avec le dérèglement climatique, de canicule et de sécheresse, l'eau est au centre des préoccupations de chacun. Cette ressource, dont tout le monde s'accorde à dire qu'elle est précieuse et qu'elle est à préserver, est devenue un enjeu prioritaire de nos territoires.

Quelques données : 98% des Français boivent une eau potable qui respecte les normes sanitaires (UFC-Que Choisir). Le problème se situe au niveau des fuites d'eau sur les réseaux d'eau potable en grande partie liées aux infrastructures vieillissantes. En 2019 la FP2E et le BIPE signalent un taux de fuite constant de 20% depuis 2012.

Qu'en est-il de la situation à Fargues Saint-Hilaire ? Le rapport 2019 du SIAEPA de Bonnetan précise que les indicateurs de performance montrent un taux de conformité de 100% pour les analyses microbiologiques et physicochimiques (réf : PV conseil municipal 14/12/2020). En ce qui concerne les fuites, ce même Syndicat, dont fait partie notre commune, a été mis en demeure par la Préfecture de réduire sa consommation et de moderniser ses installations en raison du dépassement des volumes autorisés (réf : PV conseil municipal du 14/12/2020). Rappelons que le devoir d'un Syndicat des eaux est avant tout d'optimiser la ressource afin d'éviter de réaliser de nouveaux pompages qui pourraient entraîner un renchérissement du prix de l'eau pour l'utilisateur : vigilance.

Nous vous souhaitons un très bel été.

Marie LALANNE GUERIN et Françoise PALLUAU-DUBOULOZ.

- « La commune continuera à optimiser notre capacité d'autofinancement » : concrètement, cela signifie pour la majorité de continuer à vendre la réserve foncière de la commune qui est réduite à peau de chagrin
- « les principaux investissements 2020 ont pu être menés à leur terme : [...] l'aménagement de l'étang des cèdres » : et pourtant, au budget 2021 apparaît encore un supplément de 93 860€, portant à 422 694€ l'investissement pour ce site

De plus, le Festival des Coteaux, à la charge de la Communauté de Communes, devient en septembre 2021 le Festival des Forges, à la charge des seuls Farguais, pour un montant de 141 000€, et là encore sans concertation.

Malgré l'inclusion de « regards neufs sur les actions à mener » au sein de la nouvelle majorité, l'absence de concertation et le non-respect des promesses données restent dans la continuité de la mandature précédente...

Florence ALLAIS, Sébastien MAYOR et Gérard NERAUDAU